

Le fait du jour

Moyens de paiement :

CONSOMMATION Alors que le paiement instantané arrive en France, les géants du Web se préparent à concurrencer les banques. Mais les citoyens en sortiront-ils gagnants ?

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

Plus besoin de connaître les coordonnées bancaires d'un ami ou d'un artisan pour lui virer de l'argent, bientôt, en France, il suffira juste de son numéro de téléphone mobile pour effectuer un virement en temps réel. Une révolution, qui pourrait bien remplacer le chèque, la monnaie, voire en partie la carte bancaire, avec laquelle 40% de la consommation intérieure française est réglée aujourd'hui.

Pour l'heure, seuls les clients de Natixis Assurances, filiale du groupe BPCE (Banques Populaires et Caisses d'épargne) ayant souscrit une assurance couvrant des sinistres du quotidien, comme le vol de carte bancaire, de clés ou encore d'appareils multimédia, peuvent bénéficier, depuis le 10 juillet, d'un remboursement en temps réel en cas de dommages.

Mais, en septembre, le groupe va déployer un service de paiement de personne à personne - ainsi que d'affacturage pour les entreprises - puis lancer, en novembre, un crédit à la consommation en temps réel. Les concurrents, eux aussi, y croient. Dès novembre, le Crédit agricole, par exemple, proposera les paiements instantanés en réception et, début 2019, en émission.

Des paiements en temps réel

La pratique connaît déjà un certain succès chez quelques-uns de nos voisins européens : Espagne, Royaume-Uni, Suède... Il faut dire que pour les banques, c'est un moyen de réduire leurs coûts liés à la fraude (surtout à cause du chèque), mais aussi de contourner les géants de la carte bancaire Visa et Mastercard. Reste désormais à savoir si les Français apprécieront d'être débités aussitôt sur tous leurs achats.

Une nouvelle technologie qui traduit l'effervescence actuelle autour des solutions de paiement alternatives : paiement mobile ou vocal, QR Code, monnaies virtuelles... À l'image du lancement par des banques françaises de Paylib (un système de paiement mobile) ou encore l'élargissement de Facebook Messenger au paiement... « Dans un avenir proche, effectuer un règlement sera d'une grande simplicité : plus de billets, plus de codes à composer, plus de tickets de transport à acheter aux automates ou aux guichets... », assure Jean-Yves Dupuy, président du Comité des banques de Nouvelle-Aquitaine.

Le succès du paiement sans contact (jusqu'à 30 euros) en France est le premier acte de ce grand bouleversement. On en compte en moyenne 36 à chaque seconde, selon le Groupe cartes bancaires. En 2017, la barre du milliard de transactions a été franchie. Désormais, 70% du parc des cartes bancaires en est équipé et 625 000 commerçants acceptent ce mode de paiement en France. Une évolution, qui en prépare une autre majeure : notre téléphone portable va devenir notre principal outil de paiement. En 2017, 1,6 milliard de personnes (+30%) dans le monde ont utilisé leur mobile pour réaliser un paiement ou un transfert d'argent.

Et les données personnelles ?

Mais, de toute évidence, la banque de demain sera avant tout digitale. Ce qui inquiète 7 Français sur 10 concernant la sécurité de leurs données personnelles (73%), leur utilisation par les grandes entreprises d'Internet (72%), selon une récente étude BVA.

Pour tenter de les rassurer, au-delà de leur conformité au RGPD (règlement général sur la protection des données), les acteurs du secteur bancaire innovent pour garantir la sécurité de ces nouveaux moyens de paiement : empreinte digitale, reconnaissance vocale, fréquence cardiaque, force de frappe sur le clavier de l'ordinateur ou du téléphone, réseau veineux oculaire...

Pour l'heure, au-delà de 30 euros et jusqu'à 300 euros, le paiement depuis un smartphone en sans contact via des applications du type Apple

Notre téléphone portable va devenir notre principal outil de paiement

Pay, Samsung Pay ou Paylib, s'accompagne de la saisie d'un code secret.

Des révolutions, qui vont aussi redistribuer les cartes du jeu dans le monde bancaire. Les Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple...) aiguissent leurs armes. Apple Pay fait déjà figure de référence du paiement mobile. De leur côté, les banques, qui ne veulent pas rater ce virage stratégique, multiplient les alliances avec les start-up de la finance (Fintech).

Pour autant, toutes les générations vont-elles adopter le paiement sur mobile ? Les réticences culturelles seront fortes et le changement devra être bien accompagné. La population appréciera la baisse de ses frais bancaires mais en payera sûrement le prix sur la protection de ses données et les sollicitations publicitaires.



Bientôt, c'est notre téléphone portable qui fera office de porte-monnaie. ARCH. H. C.

3 QUESTIONS À...

Louis-Alexandre de Froissard
Fondateur de Bordeaux FinTech (1)

1 Quels sont les acteurs des nouveaux moyens de paiement ?

Ils sont déjà multiples : Apple, Amazon..., mais aussi les néobanques. Par exemple, les comptes Nickel (de BNP Paribas) ou encore Revolut, ont des cartes de paiement en temps réel associés. Ce qui a de vrais impacts sur la vie quotidienne. Ainsi, vous pouvez dépanner à distance votre enfant, qui n'a pas assez d'argent pour remplacer un appareil électroménager tombé en panne. Car, le versement sera immédiat. Et, parfois, il n'est même pas nécessaire d'être client tous les deux de ces néobanques. Plus globalement, demain, nous paierons de plus en plus avec notre téléphone portable, mais aussi tout ce qui peut porter une puce électronique : des bracelets, des porte-clés, comme ce que propose la banque alternative française Anytime. Techniquement, cette puce pourrait même être sous notre peau, ce qui est angoissant.



Louis-Alexandre de Froissard.
PHOTO DR

2 Mais la prédominance future du smartphone pose la question de la sécurité contre les piratages, les vols...

Il y a effectivement tout un travail important en termes de cybersécurité à réaliser. Sur iPhone, on peut déjà facilement désactiver depuis un ordinateur ou une tablette la fonctionnalité de paiement à distance. Le problème, c'est qu'en cas de piratage, la personne peut initier des virements sur notre compte sans que l'on s'en aperçoive rapidement. Mais, des parades sont à l'étude : protection par empreinte digitale, reconnaissance vocale... Ce sera l'un des enjeux majeurs des prochaines années.

3 Les ambitions des géants du Web sont inquiétantes pour les banques et nos données personnelles ?

Oui, Apple a développé Apple Pay pour récupérer nos données. Ce qui explique que ce soit gratuit. Et sur le marché des entreprises, Amazon prête déjà 3 milliards de dollars par an aux sociétés qui sont sur sa « market place ». Demain, ils vont nous harceler de messages publicitaires. Tout ceci est préoccupant pour les banques européennes, qui vont devoir réduire leurs frais bancaires pour faire face à la concurrence et donc leurs marges. Il y aura de la casse au niveau emploi et 50% de leurs métiers vont changer dans les cinq ans à venir. La banque va devenir une plateforme de services. Et, grâce à la puissance de calcul des algorithmes, le particulier recevra des alertes qui lui permettront d'anticiper quand il sera à découvert ou, à l'inverse, quand il est opportun de placer son épargne.

Recueilli par Nicolas César

(1) Bordeaux FinTech est un événement de niveau national qui s'intéresse aux nouvelles technologies de la finance. L'édition 2018 aura lieu les 10 et 11 octobre

tout ce qui va changer

La carte bleue fête ses 50 ans

Le premier distributeur automatique de billets français était inauguré le 2 juillet 1968, à Paris. Devenue indispensable, la carte bancaire ne cesse de se réinventer



En 2017, le montant des transactions effectuées en France via le paiement sans contact s'élevait à 1,23 milliard d'euros. PHOTO ARCHIVES DAVID LE DEODIC/SUD OUEST

En 1967, six banques françaises (la BNP, le CCF, le Crédit du Nord, le CIC, le Crédit Lyonnais et la Société générale), s'étaient associées pour lancer la toute première carte bancaire de paiement de l'Hexagone, la fameuse carte bleue « CB ». Un an plus tard, le 2 juillet 1968, le tout premier distributeur automatique de billets (DAB) de France était inauguré, rue Auber, dans le IX^e arrondissement de Paris.

En France, c'est la Société marseillaise de crédit qui joue le rôle de pionnière, sur les traces de la banque britannique Barclays, la première au monde à avoir permis, en 1967, aux particuliers de retirer de l'argent, en dehors des horaires d'ouverture des agences. Pour CB, c'est le début d'une success story qui ne se dément pas. Avec plus de 10 milliards de transactions par an, le système de paiement par carte, piloté par le Groupement des cartes bancaires, est aujourd'hui le leader dans l'Hexagone. Les Françaises et les Français n'ont pas fini de « faire chauffer la carte bleue »...

La révolution de la carte à puce

Stars du portefeuille, les cartes bancaires ont bien changé depuis leur début de simples cartes perforées. Après l'invention géniale de la fameuse carte à puce, en 1985, par le Français Roland Moreno (1945-2012), elles ont été remplacées par les cartes bancaires de Visa ou Mastercard. Elles sont utilisables dans n'importe quel distributeur de billets ou terminal de paiement, quelle que soit la banque d'origine. En 2001, la carte

bancaire, dont l'utilisation ne cesse de croître depuis les années 2000 (+8% par an), supplante pour la première fois les chèques au hit-parade des moyens de paiement des Français. En 2003, 86% des plus de 18 ans en sont équipés et le seuil de 200 milliards d'euros de transaction par carte est franchi sur l'année.

Web et paiement sans contact

La seconde jeunesse de la carte bleue s'explique par deux phénomènes. La montée en puissance des achats sur Internet et, dernière révolution en date, la généralisation du règlement sans contact, qui évite, depuis 2010, de taper son code secret à quatre chiffres pour des montants inférieurs à 20 euros, puis à 30 euros depuis le 1^{er} octobre 2017. Selon le GIE Cartes bancaires, le paiement sans contact, 0,6 milliard de transactions en 2016,

D'année en année, les banques suppriment, doucement mais sûrement les distributeurs de billets

aussi devenue, et de loin, le moyen de paiement le plus utilisé dans l'Hexagone, avec 49% des paiements en 2016. La plupart des nouvelles solutions de paiement reposent aujourd'hui sur le précieux petit rec-

tangle de plastique, dont les coordonnées sont intégrées dans les mobiles ou sur Internet. Tous les acteurs de paiement en ligne (Apple, PayPal, Orange, etc.) se greffent sur le système de transaction de Visa et Mastercard.

Des millions de cartes bancaires

En 2016, selon le GIE Cartes bancaires, CB a réalisé un chiffre d'affaires de 592,5 milliards d'euros, soit une hausse de 4,8% par rapport à 2015. On comptait 66,5 millions de cartes CB en France (+3,1% par rapport à 2015). 12,11 milliards de transactions avaient été effectuées avec des cartes bancaires (10,64 milliards de paiements et 1,47 milliard de retraits), soit +7,4% par rapport à 2015. Le montant moyen d'un paiement par carte dans l'Hexagone était de 45 euros, en recul de 4 euros par rapport à 2015, en raison du fort développement du règlement sans contact. Le montant moyen d'un retrait était de 87 euros, contre 84 euros en 2015.

Si la carte bancaire est au cœur du système du paiement, il y a de moins en moins de distributeurs de billets dans l'Hexagone. D'année en année, les banques les suppriment, doucement mais sûrement. À la fin 2017, on comptait 55 810 distributeurs de billets contre 57 136 un an plus tôt. Parmi les explications : leur gestion coûte cher aux banques, et les Français paient de moins en moins en espèces, car ils privilégient justement la carte bancaire. La rançon du succès.

Cathy Lafon

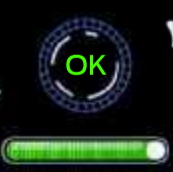
Payer sans carte...

... AVEC SON VISAGE



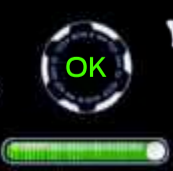
Une caméra 3D vérifie l'identité du client en scannant son visage. Une protection supplémentaire est proposée avec l'envoi d'un code de vérification sur le téléphone. Le système est testé en Chine.

... AVEC SON ŒIL



Le fabricant coréen Samsung permet l'authentification des paiements par analyse d'iris à chaque transaction depuis son téléphone portable.

... AVEC SON DOIGT



La fonction est intégrée dans les smartphones de dernière génération. La solution d'Apple utilise l'empreinte digitale pour confirmer le paiement.

... AVEC SA VOIX



L'option "Talk to pay" de la Banque Postale active un dispositif d'authentification reposant sur la biométrie vocale. Le client reçoit un appel et prononce la phrase type « Bonjour, prénom nom, je m'authentifie par ma voix. ».